Revue algérienne des lettres **Issn2602-621X|Eissn2661-4447**

Volume 9, n°3 | 2025 pages 402-413

Soumission:21/02/2026|Acceptation:31/05/2026 |Publication:03/06/2026

Cet article est disponible sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International

Compte rendu d'ouvrage : DAHADJ, Abbas.(2025). *Le contrôle tue l'école*. Adrar, Algérie : Les éditions DWAYA, 290 pages

Book review : DAHADJ, Abbas. (2025). *Le contrôle tue l'école*. Adrar, Algeria: Les éditions DWAYA, 290 pages

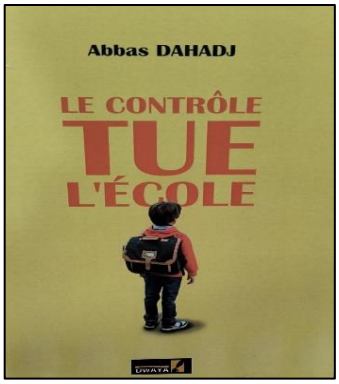
Abdellah MOULAY OMAR[1]
ENS de KhemisMiliana | Algérie
Laboratoire RIDILCA, Blida 2 | Algérie
abdellahmoulayomar@gmail.com

Résumé *: Considéré comme un guide pédagogique, cet ouvrage remet en question les pratiques évaluatives adoptées par les enseignants du français langue étrangère en Algérie. Il tente d'expliquer pédagogiquement l'évaluation étant connue par sa flexibilité et sa complexité. D'après l'auteur, l'évaluation est loin d'être un simple contrôle docimologique qui se fait à la fin d'un apprentissage dispensé afin d'accorder une note et de mesurer un rendement.Plutôt, s'agissant d'une opération collaborative qui se fait avant et pendant l'apprentissage en vue d'accompagner l'apprenant. Ces derniers sont deux domaines indépendants que cet ouvrage vise à élucider.*
Mots-clés *:évaluation, contrôle, enseignants, apprentissage, français langue étrangère.*

Abstract *: Considered an pedagogical guide, this book challenges the assessment practices adopted by teachers of French as a foreignlanguage in Algeria. It attempts to explainassessment in pedagogicalterms, givenitsflexibility and complexity. According to the author, assessmentis far frombeing a simple control administeredat the end of alearningprocess in order to award a grade and measure performance. Rather, itisa collaborative processthattakes place before and duringlearning in order to support the learner. These are twoseparate areas thatthis book aims to clarify.*

Key word *:evaluation, control, school, teaching, learning, French as a foreignlanguage.*

Qui d'entre nous n'a pas entendu parler de la Taxonomie de Bloom (1956) dans le domaine de la didactique du français langue étrangère (FLE) ? Et si nous disons que ladite Taxonomie est la raison principale de la rédaction du présent compte rendu,puisqu'elle représente à nos yeux la problématique de départ d'un sujet qui est à la fois délicat et intéressant se rapportantparticulièrement à l'évaluation. Cette dernière est une démarche éducative souvent perçue comme complexe. Sa complexité réside justement dans son application correcte sur terrain. Sachant que, faute de maîtrise terminologique, la plupart des enseignants du FLE la confondent sciemment ou inconsciemment



[1] Auteur correspondant : ABDELLAH MOULAY OMAR | abdellahmoulayomar@gmail.com

avec lecontrôle. Celui-ci est considéré parmi les causes principales de l'échec, du redoublement et de l'abandonscolairesdans les écoles algériennes.

*Le contrôle tue l'école*tel est l'intitulé de l'ouvrage dont nous faisons le compte rendu. Cette volonté émane de notre intérêt à enlever certaines ambigüités terminologiques et sémantiques couvrant les deux notions d'évaluation et de contrôle, à aider les enseignants dans la bonne application pédagogique de l'évaluation en classede FLE et surtout à faire valoir dans la sphère scientifique et universitaire les réflexions et les idées de l'auteur en question, en l'occurrence du pédagogue : M. Abbas DAHADJ ayant exercé plus de 40 ans dans l'éducation nationale en Algérie en tant qu'enseignant de français au lycée et en tant qu'inspecteur de français au collège, et ayant côtoyé divers spécialistes, pédagogues et didacticiens de grosse pointure et ayant participé à l'élaboration des différents programmes éducatifs de la langue française en Algérie en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale qui le sollicite à chaque occasion.

À la première vue de la couverture de ce livre, le lecteur peut en tirer plusieurs conclusions. D'abord, la couleur du livre est jaune, voire dorée qui est afférente à la couleur du sable qui représente la ville de l'auteur qui se situe au Sahara algérien, dans ce cas précis à Adrar au sud-ouest de l'Algérie. Puis, nous remarquons un jeune apprenant qui donne de dos comme signe de mécontentement en se mettant debout et en portant un grand sac à dos bien rempli. Et finalement, nous constatons que le titre « Le contrôle tue l'école » lui seul en dit beaucoup sur la situation à laquelle l'école algérienne contemporaine est arrivée. Cet intitulé évocateur est écrit en rouge, chose qui signifie le danger, le sang et l'urgence. Le verbe tuer est mis au centre et avec un caractère volumineux par rapport aux autres mots afin qu'il capte l'attention des lecteurs. Ceci présume que le contrôle est la première cause de l'échec scolaire.Cet ouvrage, étant préfacé par Alain Bollon[2] et ayant regroupé la théorie et la pratique, est l'aboutissement d'un éventail de réflexions de l'auteur sur ce qui ne va pas dans l'école algérienne d'aujourd'hui, notamment sur les pratiques évaluatives adoptées par les enseignants de FLE en Algérie. Il essaie de répondre pertinemment aux questions suivantes : pourquoi les apprenants de nos jours sont en difficulté ? Pourquoi leurs parents sont exaspérés ? Pourquoi leurs enseignants sont insatisfaits ? Et pourquoi l'école algérienne est en danger ?

Ledit ouvrage se compose de quatorze chapitres que nous essayons d'aborder succinctement dans les lignes qui suivent dans l'objectif de donner à tout lecteur une idée claire sur son contenu. Celui-là aborde certains handicaps éducatifs et en propose certaines solutions qui mèneront vers l'excellence pédagogique pour une école algérienne de qualité.

1. Chapitre 1 -« Évaluations » et « Contrôles » pédagogiques(pp. 15-23)

Au niveau du premier chapitre introducteur de cet ouvrage, l'auteur avance, dans un premier temps, quelques définitions de l'évaluation selon différents experts. Ces derniers s'accordent tous sur le fait que l'évaluation est un processus visant à collecter des données quantitatives et/ou qualitatives en vue de porter un jugement de valeur et de prendre une décision. Cette décision est très souvent porteuse de changements positifs. En outre, l'auteur met en lumière le rôle important de l'enseignant dans un processus évaluatif et le considère comme étant le premier responsable de sa réussite. Il est censé adopter une posture de médiateur, de facilitateur et d'accompagnateur en classe de FLE tout en créant un climat propice et en mobilisant les différentes ressources afin d'appliquer efficacement l'évaluation. Son efficacité conduit l'apprenant vers la réussite scolaire, et surtout vers l'autonomie.En outre, une bonne évaluation, en sens propre du terme,exige l'engagement et la participation de tout le monde. C'est-à-dire, la participation de tous les acteurs,à

[2] Alain BOLLON est expert international en évaluations.

savoir : l'administration, le personnel enseignant, les parents d'apprenants et les apprenants.

Or, l'auteur constate que l'école algérienne est inscrite en grande partie dans une démarche de contrôle, plutôt que dans une démarche d'évaluation. Selon l'auteur, ce contrôle est parmi les raisons principales de l'échec scolaire en Algérie puisqu'il se base sur la note, le savoir et la connaissance tout en marginalisant la compétence. À ce sujet, il s'avère incontournable d'opter pour une perspective de l'évaluation visant le développement de l'esprit critique, de l'autonomie et des compétences de l'apprenant tout en donnant peu d'importance à la notation, en l'occurrence au contrôle afin de sauver l'école.L'idée dans cette proposition estque l'évaluation a un rôle régulateur, car « *grâce à l'évaluation, l'enseignant informe, guide, oriente et accompagne cet apprenant dans sa progression du projet, et ce, dans un esprit de travail par équipe et dans une démarche systémique* » (Dahadj, 2025, p. 19).

2. Chapitre 2 –Évaluation versus contrôle (pp. 25- 34)

Au début de ce deuxième chapitre, l'auteur met en avant la différence entre l'évaluation et le contrôle. Ces deux notions ayant été largement confondues à tort nécessitent un éclaircissement pointu et une dissociation sémantique.En effet,l'évaluation se caractérise par la subjectivité. Elle est négociable et pilotée. Il s'agit d'un processus complexe qui vise à juger les valeurs, les compétences et l'autonomie de l'apprenant dans un projet. Par contraste, le contrôle se caractérise par l'objectivité. Il est non négociable et dirigé. Il s'agit d'une procédure simple qui vise à mesurer les connaissances des contenus acquis de l'apprenant par le biais des notes en vue de le classer par rapport à ses pairs.

Puis, l'auteur pointe du doigt l'importance de minimiser la note et de maximiser l'évaluation parce que « *la note stigmatise les apprenants et tue en eux l'amour de l'apprentissage et l'esprit créatif* » (Dahadj, 2025, p. 25). À force d'octroyer des notes, l'apprenant devient programmé et cherche à tout prix d'en avoir plus sans se soucier des conséquences engendrées et de la raison de sa présence à l'école. D'où la précision que la note ne peut en aucun cas refléter et mesurer le niveau réel de l'apprenant qui pourrait avoir cette note d'une façon ou d'une autre, même en trichant.Et partant, l'auteur présente des conseils généraux pour les acteurs pédagogiques. Premièrement, il faut laisser la liberté d'innover pédagogiquement aux enseignants et les accompagner dans leurs démarches innovantes tout en leur fournissant les moyens et formations nécessaires. Deuxièmement, les enseignants doivent consacrer une large place à l'évaluation en classe tout en œuvrant sur l'autonomie des apprenants. Chose qui permet de détecter le niveau réel des apprenants et de les inciter à être autonomes et principaux acteurs dans leurs apprentissages. Troisièmement, redonner du sens à l'apprentissage et à l'école. Pour ce faire, les enseignants sont censés expliquer la raison de la présence des apprenants à l'école, leur expliquer clairement les objectifs et les attentes des apprentissages, leur proposer des activités porteuses du sens et les mettre dans des situations d'apprentissage significatives. Quatrièmement, encourager la collaboration entre les différents acteurs qui sont les enseignants, les apprenants, les parents d'apprenants, les inspecteurs, les directeurs et l'administration. Par ailleurs, l'auteur met l'accent sur l'hétérogénéité des apprenants. Chaque apprenant a son propre profil et sa propre façon d'apprendre qui diffèrent plus ou moins de ceux des autres. À cet égard, il n'y a que l'évaluation qui peut l'aider à avancer dans son apprentissage tout en prenant en considération la différenciation de son rythme d'apprentissage étant différent de celui des autres. Donc, l'idéal est de consacrer plus de 50% à l'évaluation et moins de 50% au contrôleafin de subvenir aux besoins réels des apprenants et de respecter leur caractère hétérogène, histoire d'aboutir à une école de qualité.

Àla fin de ce chapitre, l'auteur s'est attardé également sur l'évaluation de départ qui se distingue du test de positionnement et qui ne lui préfère pas l'appellation « évaluation

diagnostique ». Pour lui, l'adjectif diagnostic a une connotation péjorative. Le plus juste est de dire « évaluation de départ ». Celle-ci a pour but de situer le niveau des apprenants par rapport aux apprentissages prévus, de permettre à l'enseignant de planifier et de personnaliser ses cours et activités pédagogiques à ce qu'ils soient conformes au niveau et aux besoins de ses apprenants. Ceci rend le contenu des apprentissages plus accessible pour l'apprenant qui pourra bien avancer dans son apprentissage. Outre, cette évaluation de départ est une sorte de décodage des intérêts, des besoins, des points forts et des points faibles des apprenants. Ce qui favorise davantage une programmation sur mesure et significative des apprentissages à venir. À cette occasion et pour plus de précision, l'auteur a dénombré trois types d'évaluation de départ : une évaluation au début de chaque année scolaire, une évaluation au début de chaque projet scolaire et une évaluation au début de chaque séquence scolaire.

3. Chapitre 3 –Étapes de l'évaluation scolaire(pp. 37-44)

L'auteur entame son troisième chapitre par passer en revue trois différents types de l'évaluation. En premier lieu, l'évaluation de départ qui a pour objectif de positionner le niveau de l'apprenant au préalable par rapport aux apprentissages à dispenser dans l'avenir. Ce type d'évaluation permet de situer chaque apprenant par rapport aux contenus d'apprentissage prévus dans le programme et par rapport à ses pairs de classe afin que l'enseignant puisse appliquer une différenciation pédagogique en personnalisant le contenu de ses enseignements et en adaptant les activités à proposer au niveau réel de ses apprenants. Aussi, l'évaluation de départ amène-t-elle à l'évaluation formative que l'auteur a abordée en deuxième lieu. Celle-là se place au cœur de tout apprentissage et représente son noyau dur. Elle se déroule pendant tout l'apprentissage afin d'accompagner l'apprenant et d'informer l'enseignant de la progression et/ou de la régression des apprenants durant les différents apprentissages. Ladite évaluation formative s'assigne comme principale mission d'aider chaque apprenant à s'améliorer et à progresser au fil de ses apprentissages. En dernier lieu, l'évaluation certificative qui se fait à la fin de l'apprentissage en guise de contrôle certifié. Elle cherche à établir un bilan général de chaque apprenant quant à sa maîtrise des connaissances et des compétences acquises tout en les mesurant par des notes et des moyennes afin de différencier les uns des autres. Autrement dit, il s'agit d'une évaluation qui décide du sort de l'apprenant, en l'occurrence de la passation et/ou du redoublement scolaires, en délivrant des certificats, généralement des bulletins, à la fin de l'apprentissage suite à une passation des examens.

Par conséquent, l'auteur tire la sonnette d'alarme en précisant que le contrôle par des notes ne suffit pas pour mesurer le niveau réel de l'apprenant. Ce système de notation peut être faussé du fait que certains enseignants conçoivent mal les sujets de leurs épreuves et évaluent mal les réponses de leurs apprenants. Ces enseignants ont besoin de formation concernant la conception des épreuves scolaires. Car une épreuve scolaire doit être dotée de ces trois qualités : la fiabilité, la validité et l'objectivité. L'auteur conclut ce passage par dire que *« nous sommes victimes du contrôle inintelligent que nous faisons subir à nos apprenants »* (Dahadj, 2025, p. 40).De plus, il faut former les enseignants à ce qu'ils soient capables de pousser les apprenants vers la transformation des informations qui les entourent en connaissances. Et la transformation de ces connaissances en compétences leur permettant d'être autonomes lors de la résolution de situations problèmes en classe ou en dehors de la classe.Bien qu'il y ait de fortes intentions à appliquer de nouvelles approches pédagogiques dans le système éducatif algérien. Ces intentions ont été traduites et concrétisées par des réformes, des refontes et des interventions pédagogiques. Il a été soulevé que notre système éducatif peine à appliquer ces propositions, précisément l'approche par les compétences dans le cadre d'une pédagogie de projet. Le vrai problème renvoie ici au manque de formation des acteurs pédagogiques, particulièrement les inspecteurs et les enseignants. Ceux-ci éprouvent parfois une certaine résistance vis-à-vis de tout ce qui est nouveau et différent par rapport

à leurs anciennes pratiques et habitudes pédagogiques. « *Donc, un changement radical des pratiques dans tous les secteurs du système éducatif actuel s'impose afin d'avoir à l'avenir une nouvelle société pédagogique modernisée en fonction du vécu réel des apprenants* » (Dahadj, 2025, 40).

Pour une application efficace et rentable de l'évaluation sur terrain, l'auteur a cité quelques étapes à suivre. Premièrement, l'enseignant doit positionner le niveau de l'apprenant par rapport à ses pairs et non par rapport aux objectifs qu'il fixe. Deuxièmement, l'enseignant est invité à confectionner une grille d'évaluation appréciative afin de soutenir tous les apprenants durant leurs apprentissages. Troisièmement, l'enseignant doit éliminer toutes les représentations préalables qui pourraient influer d'une manière négative l'évaluation de ses apprenants. Quatrièmement, l'enseignant ne doit pas se laisser guider par les éléments extérieurs qui le poussent à réagir négativement lors de l'évaluation de ses apprenants. Cinquièmement, il est souhaitable d'éviter le système de notation par quota qui est souvent injuste dans l'évaluation des apprenants.

4. Chapitre 4 –Différents types d'évaluations(pp. 47- 57)

En marge de ce quatrième chapitre, qui est une continuité du précédent, l'auteur a jugé important d'exposer les autres types d'évaluation qui n'ont pas été abordés précédemment. Hormis, l'évaluation de départ, l'évaluation formative et l'évaluation certificative, ce pédagogue a dénombré d'autres types d'évaluation. D'abord, l'évaluation sommative dont le but est de faire le bilan général, de mesurer les écarts entre les apprenants et de certifier. Elle permet à l'enseignant de vérifier, à l'aide d'un test final ou d'un examen terminal, la façon dont ses apprenants ont appliqué les savoirs et les compétences dans leurs apprentissages. Ceci permet de vérifier également si les connaissances et compétences acquises ont été bien exploitées par les apprenants. Ce type d'évaluation détermine si l'apprenant est apte à passer d'un niveau à un autre niveau supérieur et d'une année à une autre. Ensuite, l'évaluation normative, qui est une évaluation comparative, dont l'objectif est de comparer et de situer chaque apprenant par rapport à ses pairs. En effet, cette évaluation vise à comparer la performance d'un apprenant par rapport à celle des autres apprenants. En plus, l'évaluation critériéedont la visée est de mesurer le rendement de l'apprenant *via* une grille préétablie comportant des critères d'évaluation prédéfinis. « *Les évaluations critériées sont utilisées pour évaluer un ensemble particulier de connaissances enseignées ou de compétences* » (Dahadj, 2025, p. 49). Par ailleurs, l'évaluation ipsative dont la finalité est de comparer le nouveau rendement de l'apprenant par rapport à son ancien rendement pour vérifier s'il a progressé ou non au cours de son apprentissage.En outre, l'auteur souligne que l'évaluation est un acte collaboratif que l'enseignant doit réaliser avec ses apprenants. En effet, l'évaluation ne peut se faire à titre individuel et personnel. Elle doit se faire en collaboration et elle vise à évaluer la valeur, contrairement au contrôle qui vise à mesurer la norme. « *Évaluer, c'est dire la valeur d'un changement* » (Dahadj, 2025, p. 50). D'ailleurs, le contrôle, étant appliqué d'une manière objective dans nos examens officiels, écarte très souvent les apprenants qui sont moins bons. Alors que l'évaluation est une démarche subjective qui vise à réguler l'apprentissage des apprenants et les faire tous réussir sans exception et sans exclusion.

En revanche, l'auteur estime que certaines pratiques pédagogiques doivent être non seulement combattues, mais encore éradiquées du paysage éducatif algérien. Pour ce faire, force est d'adopter de bonnes pratiques évaluatives tout en dédramatisant et dévalorisant la note. Il est recommandé d'impliquer les apprenants dans l'évaluation tout en prenant au sérieux leurs différentes contributions. Il faut également axer l'apprentissage des apprenants sur la mémoire à moyen et à long terme dans une approche évaluative, contrairement au contrôle qui s'accentue uniquement sur la mémoire à court terme et sur l'apprentissage par cœur des connaissances à restituer le jour de l'examen et à oublier juste après la passation dudit contrôle.

5. Chapitre 5 –Experts et évaluations (pp. 59 - 75)

Dansle présent chapitre, l'auteur en a consacré une grande partie à la mise en confrontation des avis de plusieurs experts quant à la notion d'évaluation et surtout quant à la taxonomie de Bloom. Au niveau de ce chapitre, Abbas Dahadj ne s'est pas arrêté seulement à la critique des experts, mais il est allé au-delà en proposant sa propre taxonomie qu'il a dénommée « AFKEUR » et à laquelle nous reviendrons dans les lignes ci-après.

D'abord,l'auteur commence son cinquième chapitre par une remarque qui semble pertinente. Cette remarqueest relative à l'application aveugle de certaines théories pédagogiques en contexte éducatif algérien sans les mettre davantage en examen et sans les contextualiser. De ce fait, il est important de tester et de convenir les nouvelles théories pédagogiques proposées par les spécialistes et experts étrangers, et de ne pas les appliquerà la sphère éducative algérienne telles qu'elles nous viennent de l'extérieur. Ainsi, l'auteur cite-t-il quelques experts et remet-il en question leurs travaux antérieurs, en l'occurrence : Jean-Marie De Ketele, Landsheere, Philippe Meirieu, Benjamin Bloom et autres.En premier lieu, l'auteur commence par commenter les idées de De Ketele par rapport aux cinq niveaux de sa catégorisation proposée et par rapport à l'évaluation. Pour De Ketele, il est judicieux de recourir intensivement au contrôle afin de faire progresser les apprenants, alors que l'auteur de cet ouvrage est contre cette idée et il prône le recours à l'évaluation comme levier essentielpour l'apprentissage des apprenants.

En deuxième lieu, il évoque la définition de Landsheere quant à l'évaluation qui la définit comme étant « *l'estimation par une note d'une modalité ou d'un critère considéré dans un comportement ou un produit. En quelques sortes évaluer, c'est toujours et principalement donner une note* » (Landsheere, cité dans Dahadj, 2025, pp. 61-62). Quant à l'auteur, cette définition de Landsheere est erronée et elle confond clairement l'évaluation avec le contrôle dans la mesure où, d'un côté, la mission principale du contrôle est de donner des notes et, d'un autre côté, l'évaluation ne privilégie pas l'octroi des notes dans sa démarche qui ne se fait pas à la fin de l'apprentissage. Dans ce sillage, A. Dahadj indique qu'il faut faire la différence entre l'évaluation et le contrôle tout en donnant à chacun la place qui lui convient.

En troisième lieu, l'auteur revient sur l'ouvrage de Philippe Meirieu "Apprendre… Oui, mais comment" publié pour la première fois en 1988 et présente un bref aperçu de son contenu. Meirieu met l'apprenant au cœur de son apprentissage tout en prenant en compte ses prés-acquis et ses prérequis. Dans son ouvrage, Meirieu a proposé un nouveau statut pour l'enseignant qui devient un accompagnateur et pour l'apprenant qui devient acteur principal dans son apprentissage.Or, Meirieu a suggéré l'usage des différentes taxonomies, telles que la taxonomie de Bloom.Par conséquent, l'auteur a éprouvé son désaccord avec Philippe Meirieuqui incite, lors du deuxième chapitre de son ouvrage, à l'emploi des différentes taxonomies. D'après A. Dahadj, ces taxonomies sont biaisées et nécessitent une sérieuse révision avant qu'elles ne soient appliquées dans un contexte donné.

En quatrième lieu, l'auteur aborde en détail la taxonomie de Bloom et en quoi elle pose problème. Certes la taxonomie de Bloom est venue pour rendre facile la planification de l'apprentissage, le développement des compétences des apprenants et l'évaluation correcte des performances. Elle est l'aboutissement des années du travail acharné de Benjamin Bloom avec son équipe composée d'une trentaine de spécialistes et universitaires américains. Ces derniers ont établi un classement de 6 niveaux commençant par "la Connaissance" qui est l'étape la plus simple et se terminant par "l'Évaluation" qui est l'étape la plus complexe tout en passant par "la Compréhension", "l'Application", "l'Analyse" et "la Synthèse". La mise en place de l'évaluation en dernière position de ce classement paraît une erreur aux yeux de l'inspecteur A. Dahadj qui affirme que« *le fait de mettre l'évaluation à la fin du processus d'apprentissage est une erreur* » (Dahadj,

2025, p. 63). Mais, il suppose que Bloom pourrait avoir raison à condition qu'il attribue au mot évaluation le sens du contrôle. *« À moins que Bloom n'ait fait allusion au contrôle au moment où il concevait cette taxonomie. À la fin d'un processus d'apprentissage, il n'y a que du contrôle et jamais de l'évaluation »* (Dahadj, 2025, p. 64). Or, cette taxonomie de Bloom a été tant critiquée depuis sa sortie en 1956, et beaucoup de pédagogues ont tenté de la réviser, notamment Anderson et Karthwohl qui l'ont révisée en 2001. Ces deux réviseurs ont donné une sorte de mise à jour à ladite taxonomie en plaçant l'évaluation en deuxième position et en transformant les noms des six niveaux en verbes d'action. En effet, "la Connaissance" devient « se rappeler », "la Compréhension" devient « comprendre », "la Synthèse" devient « créer », *etc.*Mais, ce nouveau placement de l'évaluation pose également problème. Pour l'auteur, la taxonomie de Bloom comportait une erreur et elle a été révisée par une autre erreur.

« Néanmoins, le seul inconvénient est que l'évaluation occupe une place au bas de l'échelle et est parfois confondue au contrôle et que l'ordre de la taxonomie de Bloom doit être respecté et à faire respecter alors que cette taxonomie de Bloom reste encore imparfaite même après les différentes révisions qu'elle a subies pour qu'elle soit un modèle à suivre aveuglément » (Dahadj, 2025, pp. 71-72).

Pour aller au bout de sa réflexion, l'auteur de cet ouvrage propose sa propre taxonomie qu'il a dénommée "AFKEUR"[3] et qu'il a testée à son niveau dans un espace spatio-temporel précis. AFKEUR est une Taxonomie complexe s'inspirant de la Taxonomie de Benjamin Bloom, de la zone du développement proximal (ZDP) de Lev Vygotski et de l'expérience professionnelle de l'auteur en question. Par comparaison aux précédentes taxonomies, la nouvelle taxonomie AFKEUR, proposée par l'inspecteur Abbas Dahadj,est à caractère non-linéaire et insiste sur la centralisation de l'évaluation dans le processus d'enseignement-apprentissage (voir figure 1). Celle-là représente le noyau dur de ce processus. Ladite taxonomie donne la liberté à l'apprenant qui est censé apprendre à son propre rythme tout en naviguant non-linéairement sur ses différentes composantes, entre autres : Comprendre, Appliquer, Analyser, Mémoriser, Redresser, Investir et Créer. Sachant que la composante « Évaluer » est mise au centre et de laquelle l'apprenant doit partir et revenir sans cesse dans son apprentissage. Cet apprenant est censé traiter ses informations dans la zone de traitement des informations (ZTI) que nous remarquons son omniprésence à chaque phase de cette taxonomie. Tandis que l'enseignant est censé veiller à la progression correcte de l'apprenant dans son apprentissage tout en l'accompagnant et le guidant tout au long de ce processus sans l'influencer par d'autres opinions et sans s'emparer de son projet à réaliser et de ses idées à concrétiser. De surcroît, il faut reconnaître les efforts déployés par le concepteur de cette nouvelle taxonomie quia donné des fruits, mais, qui nécessite, sans le moindre doute, d'être testée scientifiquement et pédagogiquement sur terrain par d'autres chercheurs et pédagogues afin de s'assurer de son efficacité et de sa fiabilité.

La planification d'une évaluation pédagogique exige de déterminer les objectifs à atteindre, de déterminer les méthodes à mettre en œuvre et de déterminer le plan d'action. Mais, l'application correcte de l'évaluation sur terrain peut se heurter à diverses résistances de type institutionnel, personnel et autres.En dépit de tout cela, l'auteur recommande de considérer l'évaluation comme étant un catalyseur de l'apprentissage et de la placer au centre de ce processus pour y faire appel à chaque fois tout en réduisant la part de subjectivité et en accroissant la part d'objectivité. C'est dire que l'apprentissage doit commencer par l'évaluation objective et y revenir incessamment au fur et à mesure que ce processus avance.

[3] AFKEUR veut dire « la clé » en langue Tamazight au sud algérien, en l'occurrence à la région d'Aoulef dans la Wilaya d'Adrar en Algérie.

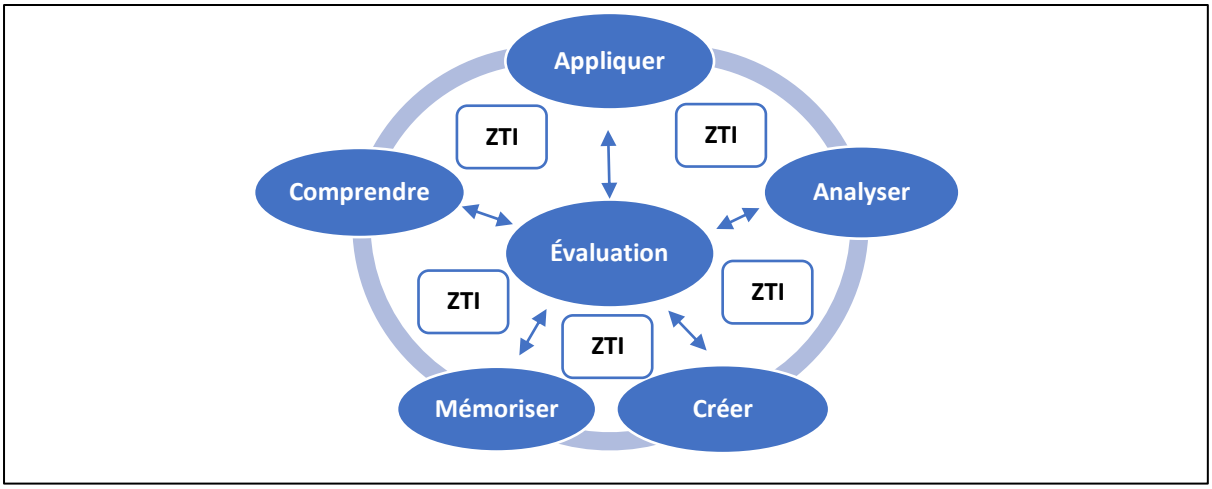


Figure 1 : La nouvelle place de l'évaluation dans la taxonomie AFKEUR (Dahadj, 2025, p. 74)

6. Chapitre 6 -Fonction de l'évaluation(pp. 77 - 81)

Ce sixième chapitre portant sur les différentes fonctions de l'évaluation dans lequel l'auteur débute par l'évaluation de départ qui a comme principale fonction de situer chaque apprenant au début de son apprentissage en vérifiant ses acquis précédents leur permettant de poursuivre ou pas le contenu dispensé prochainement par l'enseignant. Ensuite, l'auteur traite de la fonction de l'évaluation formative qui est « *une micro-stratégie qui permet de vérifier l'intégration des connaissances de type savoirs, savoir-faire et savoir-être* » (Dahadj, 2025, p. 80) et qui s'assigne comme premier objectif de s'assurer de temps à autre du degré de rétention et d'acquisition de l'apprenant durant l'apprentissage. À ce propos, A. Dahadjmet l'accent sur le caractère instructif de l'erreur. Ceci veut dire que l'erreur fait partie intégrante de l'apprentissage et elle ne doit pas être bannie. L'enseignant doit tolérer les erreurs faites par ses apprenants et les considérer comme un tremplin vers un apprentissage meilleur. Ces erreurs sont un indicateur bénéfique pour l'enseignant du vrai niveau d'acquisition de ses apprenants. Elles lui permettent de combler leurs lacunes et de leur proposer des activités de degré divers de complexité tout en prenant en considération la différenciation de leurs niveaux.

De plus, l'auteur évoque l'évaluation sommative qui est au même titre que le contrôle noté. Sa fonction consiste à mettre les apprenants à l'épreuve en leur proposant un test ou un examen à la fin de leur apprentissage et en leur demandant d'exploiter leurs connaissances et compétences apprises. Ce type d'évaluation se fait à l'aide d'une grille critériée qui contrôle et attribue des notes à l'apprenant. Ce dernier doit être informé du contenu de la grille afin qu'il sache ce qui est attendu de lui à la fin de son apprentissage. C'est pour cette raison que l'enseignant doit dès le départ expliquer les objectifs et les attentes à ses apprenants, de les impliquer dans le projet éducatif et de donner du sens aux divers contenus et activités proposés. Ceci va inciter l'apprenant à doubler d'efforts, à se préparer convenablement chez lui et à s'auto-évaluer perpétuellement.

Par ailleurs,l'auteur explique la fonction régulatrice de l'évaluation qui consiste à accompagner et à encourager l'apprenant, à lui permettre d'apprendre librement et à son rythme, à l'amener à s'auto-évaluer et à s'auto-corriger. En effet, « *l'évaluation doit encourager l'apprenant à aller de l'avant, lui permettre de prendre conscience de ses erreurs, et ce, en lui fournissant les repères lui permettant de s'autoévaluer correctement* » (Dahadj, 2025, p. 79).

7. Chapitre 7 -Bernard Rey et l'évaluation en trois phases(pp. 83 - 87)

L'auteur consacre le septième chapitre de son ouvrage à l'évaluation en trois phases dont l'initiateur est Bernard Rey[4]. La première phase consiste à proposer une tâche complexe dont la consigne est implicite aux apprenants qui sont censés mobiliser leurs connaissances et compétences pour la réaliser. Quant à la deuxième phase, elle vise à leur proposer également une tâche complexe, mais en la découpant en plusieurs tâches élémentaires se caractérisant par des consignes explicites qui se réalisent selon un ordre logique et chronologique afin d'arriver à la réalisation de cette tâche complexe. C'est à l'apprenant de choisir la démarche qui lui semble bonne pour sa réalisation. Pour ce qui est de la troisième phase, elle propose des tâches simples dont les consignes sont simples. Ces tâches simples sont faciles à réaliser par les apprenants et ne nécessitent pas des compétences du haut niveau cognitif.Dans le but d'évaluer correctement les compétences des apprenants, il est légitime de s'interroger et de se poser des questions par rapport à la nouveauté de la tâche et par rapport au degré de sa complexité pour les apprenants. La tâche à proposer par l'enseignant doit être nouvelle pour les apprenantssans qu'elle soitabordée précédemment et elle doit être complexe à ce qu'elle demande aux apprenants de mobiliser l'ensemble de leurs connaissances et de leurs compétences pour l'effectuer.

8. Chapitre 8 –Quatre grands axes de travail(pp. 89 -107)

Le huitième chapitre de l'ouvrage est alloué au projet pédagogique et ses caractéristiques. De ce fait, l'auteur amorce ce chapitre par définir le projet pédagogique qui est l'équivalent et la mise en action du projet éducatif. Il permet d'engager les apprenants dans des situations d'apprentissage dans lesquelles ils mobilisent leurs acquis, interagissent entre eux et avec l'enseignant, développent leurs compétences, *etc.* Dans le même fil d'idées, le projet pédagogique se caractérise par la collaboration, les situations d'apprentissage réelles et sociales basées sur la résolution des problèmes, le respect de la différenciation et du rythme de chaque apprenant, l'évaluation correcte et équitable de tous les membres.

Qui plus est, pour mettre en application un projet pédagogique, l'enseignant doit entamer son projet par une évaluation de départ qui permet de révéler le profil de chaque apprenant. À partir de cette évaluation de départ que l'enseignant propose des activités multiples qui répondent aux besoins de ses apprenants, précise des objectifs d'apprentissage clairs et réalisables, planifie et adapte ses cours au niveau des apprenants, *etc.*Dans la même logique, l'auteur perçoit, que dans un projet pédagogique, il y a deux types d'objectifs d'apprentissage. Le premier type est lié aux objectifs généraux. Ce sont des objectifs globaux par rapport aux apprentissages qui seront dispensés. Ils se forment avec des verbes à l'infinitif, comme : acquérir, développer, comprendre… Il faudrait mentionner que le nombre des objectifs généraux à émettre par l'enseignant oscille approximativement entre trois à cinq objectifs pour chaque cours. Quant au second type, il est relatif aux objectifs spécifiques. Ce sont des objectifs précis qui découlent des objectifs généraux et qui déterminent ce que l'apprenant est censé atteindre à la fin de chaque séance de cours. Ces objectifs pointus se forment avec des verbes d'action écrits à l'infinitif, comme : expliquer, appliquer, choisir… Ces objectifs spécifiques revêtent un caractère univoque,« *c'est-à-dire qu'ils ne permettent qu'une seule interprétation* »(Dahadj, 2025, p. 91).

9. Chapitre 9 –La compétence(pp. 109 -142)

Dans ce chapitre, l'auteur s'étale, dans un premier temps, sur la notion de compétence et lui attribue quelques définitions. Il a entamé son chapitre par schématiser la compétence dont le développement englobe, selon lui, des ressources à mobiliser, une tâche simple ou complexe et une finalité. De ce fait, la compétence est une « *activité complexe, concrète*

[4] Bernard Rey est un spécialiste et professeur émérite à l'Université Libre de Bruxelles en Belgique.

mobilisant des capacités pour résoudre un type de problème dans un contexte déterminé » (Dahadj, 2025, p. 109). Ceci étant dit que la compétence est le déploiement d'un ensemble d'acquis par un apprenant afin de remédier à un problème, suscité exprès ou pas par un enseignant, lors du processus d'enseignement-apprentissage.D'ailleurs, A. Dahadj poursuit son raisonnement en définissant la compétence comme étant « *une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches* » (Dahadj, 2025, p. 109). En effet, la compétence est la capacité d'un apprenant de mettre en pratique un certain nombre de connaissances, procédures et comportements pour réaliser une tâche éducative donnée afin d'aboutir à un objectif précis. À cet égard, l'auteur attire l'attention sur une anomalie pédagogique et remet en cause la mauvaise sorte dont certains inspecteurs et surtout certains enseignants déploientla notion de compétence.Cette dernière s'avère décisive dans la réussite scolaire et l'assurance d'un avenir professionnel prospère de l'apprenant.

Dans un deuxième temps, l'auteur révèle un désaccord entre les deux spécialistes Xavier Rogers et Bernard Rey quant à la signification de la notion de savoir-faire. Le premier considère le savoir-faire comme une compétence disciplinaire. Alors que le second pense que le savoir-faire ne peut jamais être considéré comme étant une compétence. L'auteur soutient la seconde idée et donne raison à Bernard Rey qui pour lui le savoir-faire n'est qu'une procédure à exploiter en vue de construire une compétence.La construction d'une compétence exige d'accorder une attention particulière au sens. À cet effet, l'auteur met en relief l'importance du sens dans le développement des compétences chez les apprenants. « *Ce sens nécessaire ne peut être qu'une construction partagée entre formé etformateur* » (Dahadj, 2025, p. 121).Dans un dernier temps, l'auteur dégage certaines anomalies dans les textes officiels de l'éducation nationale. Ces textes, qui sont dépourvus de la motivation et qui nécessitent une impérative révision, ont un penchant vers tout ce qui est transmissif en employant des termes relatifs à ce mode d'enseignement, comme : l'élève au lieu de l'apprenant, l'acquisition de connaissances au lieu du développement de compétences, *etc.*

10. Chapitre 10 –Le positionnement (pp. 145 - 160)

Pour l'auteur, le positionnement est une sorte de vérification des hypothèses qui mènera par la suite vers une prise de décision de ce qu'il faut faire et ne pas faire. À ce sujet, l'auteur met en exergue l'avantage que propose le positionnement au domaine éducatif. Positionner et situer le niveau d'un apprenant permet à l'enseignant de bien planifier son intervention pédagogique en proposant des cours, des activités et des outils adaptés au profil de chaque apprenant dont le niveau a été vérifié et situé au départ. Pour plus de clarté et de concision, l'auteur illustresuccessivement le positionnement par plusieurs schémas représentatifs.

11. Chapitre 11 –Accompagnement des enseignants(pp. 163 - 171)

Ce chapitre accorde une importance particulière aux rôles des inspecteurs et des enseignants dans l'accompagnement pédagogique. À travers cette rubrique, A. Dahadj propose des recommandations et des démarches pédagogiques et surtout évaluatives à déployer par les formateurs et les formateurs des formateurs. Il débute son chapitre par mettre l'accent sur l'accompagnement des enseignants. Cet accompagnement doit se baser principalement sur la négociation et la planification. L'inspecteur doit négocier et planifier avec son formé sans lui imposer d'une manière ou d'une autre certaines démarches. Ce serait mieux de laisser le soin à l'enseignant de faire comme bon lui semble en classe et d'adopter la démarche qui lui convient et qui convient surtout à ses apprenants. À ce sillage, l'auteur propose aux inspecteurs, qui sont formateurs des formateurs, une grille d'accompagnement des enseignants regroupant un ensemble de

critères et d'indicateurs variés visant à suivre de plus près le travail et de l'enseignant et de l'apprenant.

12. Chapitre 12 –Quelques pratiques(pp. 173 - 239)

À travers ce chapitre, l'auteur nous fait découvrir certaines bonnes pratiques pédagogiques à adopter en tant qu'enseignant afin de rendre l'évaluation plus fructueuse en classe.Par voie de conséquence, A. Dahadjtraite particulièrement de la tâche pédagogique et de sa réalisation par l'apprenant. Celui-ci est censé savoir sélectionner individuellement ses acquis tout dépend de la tâche proposée par l'enseignant afin de la réaliser convenablement. Par ailleurs,l'auteur focalise son attention sur l'interdisciplinarité que l'enseignant doit introduire pour installer de nouvelles compétences chez ses apprenants. L'interdisciplinarité consiste à s'ouvrir sur les autres disciplines et les croiser. Par conséquent, l'approche pédagogique adoptée par l'enseignant doit se situer au confluent des disciplines.

13. Chapitre 13 –Les urgences(pp. 241 - 246)

Au niveau de ce chapitre, l'auteur commence par signaler deux urgences à prendre en considération en vue de rendre meilleur le système éducatif algérien. La première urgence est liée à la formation constante des enseignants par les inspecteurs. Cette formation permanente permet aux enseignants de renouveler leurs connaissances et d'adapter leurs pratiques enseignantes aux évolutions actuelles. La seconde urgence est liée à l'accompagnement et à l'encouragement des apprenants à utiliser les langues étrangères, notamment le français langue étrangère (FLE). Cet accompagnement et cet encouragement pédagogiques ne peuvent se faire que par le dialogue, les activités ludiques et la collaboration.

14. Chapitre 14 –Grilles(pp. 249 - 285)

Comme son intitulé l'indique, ce chapitre final porte sur les grilles de suivi que l'auteur tient à proposer aux différents lecteurs pour qu'ils prennent connaissances des critères à mettre en pratiquepour accompagner les enseignants et pour évaluer les apprenants. D'ailleurs, l'auteur nous invite à découvrir la confection des grilles d'évaluation critériéedont l'enseignant peut se servir pour suivre la progression des apprenants tout au long du déroulement de l'apprentissage. À travers de ce dernier chapitre, l'auteur nous fait part de ses propositions afin d'améliorer le taux de réussite scolaire en Algérie. Pour lui, il faut commencer l'année scolaire par une évaluation de départ. Cette dernière a des implications positives sur la consolidation des pré-acquis des apprenants et sur le déroulement de l'apprentissage à dispenser par l'enseignant. Il estime que les enseignants doivent adopter un esprit d'équipe et de collaborer entre eux afin de rendre la formation pédagogique intéressante et interdisciplinaire, et afin de pallier les insuffisances des apprenants. Il conseille d'exploiter les documents authentiques dans le but de développer la compréhension et la production orales des apprenants, ainsi que de pratiquer la pédagogie différenciée pour faire progresser chaque apprenant dans son apprentissage tout en respectant son rythme personnel. Pour couronner le tout, l'auteur annonce que l'enseignant doit faire montre de certaines compétences essentielles pour l'acte d'enseigner, qui sont : la compétence épistémologique, la compétence systémique, la compétence communicative, la compétence analytique et la compétence algorithmique, voire numérique.

Conclusion

Dans cet ouvrage pédagogique, nous avons assisté à une conciliation entre l'évaluation et le contrôle. En effet, l'ouvrage, étant écrit avec un style accessible, dénote avec précision la distinction sémantiquement nuancée entre le contrôle et l'évaluation pour qu'ils ne soient plus prêtés à confusion. Il retrace la place accordée à cette dernière dans les

anciennes taxonomies, notamment celle de Bloom que l'auteur remet en question en suggérant une nouvelle taxonomie non-linéaire plaçant au centre de toute action pédagogique l'évaluation comme un point de départ et d'arrivée. Cet auteur a alimenté et a défendu ses choix en s'appuyant sur des arguments solides, et ce, après avoir sondé l'efficacité de sa taxonomie proposée sur terrain. La clarté et la fluidité de son style permettent aux divers lecteurs, surtout aux enseignants et aux inspecteurs de FLE, d'en tirer profit et de repenser autrement leurs pratiques évaluatives.

Ce compterendu inédit de l'ouvrage *Le contrôle tue l'école* de M. Abbas Dahadj n'est qu'une tentative personnelle de résumer succinctement son contenu afin de le simplifier au grand public scientifique et de lui donner écho à l'échelle mondiale. Cet inspecteur a tenté à travers cet ouvrage de relater ses réflexions autour de deux concepts-clés qui sont l'évaluation et le contrôle. Il faut admettre qu'il n'y a aucun lien de synonymie entre les deux notions, car ce sont deux démarches pédagogiquement insécables qui se démarquent l'une de l'autre. C'est pour cette raison que tout enseignant doit savoir les dissocier lors de ses pratiques pédagogiques en classe.À travers ce compterendu, nous avons tenu à respecter l'enchaînement des chapitres que l'auteur avait établi dans son ouvrage tout en traitant de chaque chapitre à part. Cet ouvrage instructif, dont nous préconisons vivement la lecture, constitue une clé vers la réussite éducative permettant à tout acteur pédagogique d'exceller dans son domaine d'enseignement. Ledit ouvrage a abouti à certaines solutions et conclusions pour rendre plus efficace l'école algérienne, entre autres : se focaliser sur l'évaluation, donner la confiance et la liberté à l'enseignant et à l'apprenant, mettre l'apprenant au centre de son apprentissage et le guider vers l'autonomie, appliquer correctement l'approche par les compétences tout en se basant sur la réalisation des projets, former convenablement tous les acteurs pédagogiques que ce soient inspecteurs, éducateurs, directeurs et autres.

Référence bibliographique

DAHADJ A. 2025. *Le contrôle tue l'école*. Adrar. Les éditions Dwaya